

Intitulé de la certification

Manager les risques de l'entreprise

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de formation visant la certification est initié :

La gestion des risques, ou risk management, est une discipline intégrale à la bonne gestion des entreprises, visant à identifier, évaluer, et hiérarchiser les risques liés à leurs activités. Ce processus méthodique vise à réduire ou contrôler la probabilité d'événements indésirables et leur impact potentiel, tout en identifiant les opportunités qui en découlent. Il s'agit d'une composante cruciale de la stratégie d'entreprise, impliquant une vision et une vigilance constantes pour s'adapter aux réalités et régulations en vigueur

La certification « Manager les risques de l'entreprise » cible un public amené à utiliser le risk management de manière complémentaire à une activité cœur de métier :

- Professionnels d'un secteur dont l'activité est concernée par les risques (assurance, construction, comptabilité, achats...) amenés à élargir leur champ d'intervention (élargissement des compétences),
- Professionnels amenés à évoluer vers une fonction de management des risques (mobilité interne) et souhaitant acquérir des méthodes et des outils pour mettre en place un dispositif de gestion des risques, en complémentarité de leur connaissance de l'activité de l'entreprise,
- Professionnels du management des risques et de l'audit (spécialistes d'un type de risque) souhaitant renforcer leur expertise en acquérant une approche plus globale.

Référentiels		
Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>C1 Définir les missions et la structure d'un dispositif de gestion des risques,</p> <ul style="list-style-type: none"> - en analysant le contexte interne et externe de l'organisation et ses enjeux par rapport à une problématique donnée, - en collectant de nombreuses données externe, la réalisation de benchmark par rapport aux concurrents et une veille en interne, <p>afin d'adapter la démarche à la culture, à la maturité et aux moyens de son organisation, et d'obtenir une validation par les dirigeants.</p>	<p>M1 Mise en situation professionnelle</p> <p>A partir d'un cas réel ou fictif lié à une problématique de management des risques, le candidat est invité à intervenir devant un jury d'évaluation jouant le rôle de membres d'un comité exécutif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M1.1 Le candidat rédige une analyse de l'organisation de la structure en proposant une méthodologie précise d'analyse. 	<p>M1.1 Le candidat démontre une compréhension approfondie du contexte interne et externe de l'organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse des forces et faiblesse internes de l'organisation restitue le contexte de manière documentée. - Les opportunités et menaces externes sont identifiées de manière à restituer l'analyse du contexte externe par des données spécifiques. - Les enjeux identifiés sont alignés avec les objectifs stratégiques de l'organisation. - Les données sont collectées de utilisées de manière exhaustive, les pratiques des concurrents sont recensées et comparées, les informations de veille interne reflètent fidèlement la situation de l'organisation. - La démarche engagée tient compte du niveau de maturité de l'organisation en matière de gestion des risques, la culture organisationnelle et les ressources adéquates à la mise en œuvre du dispositif sont identifiées de manière proportionnée.

<p>C2 Mettre en place un dispositif de gestion des risques dans l'organisation concernée,</p> <ul style="list-style-type: none"> - en conduisant des entretiens avec les parties prenantes, et en animant des ateliers d'identification, d'analyse et d'évaluation des risques, - en définissant des plans d'action et les ressources nécessaires, <p>afin de déployer une politique de management des risques permettant d'atténuer les risques identifiés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - M1.2 Le candidat présente sa feuille de route pour déployer un dispositif de management des risques. 	<p>M1.2 La méthode de déploiement du dispositif de gestion des risques est concise et claire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La feuille de route repose sur les informations pertinentes recueillies sur les risques, en clarifiant les risques et les préoccupations des parties prenantes. - Les objectifs du dispositif sont présentés, ils sont directement liés aux risques identifiés et sont priorisés en fonction de l'important et de l'urgence des risques à traiter. Ils reposent sur une analyse détaillée des politiques internes, le cadre réglementaire et interne est pris en compte. - La présentation des ressources et les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs sont présentés de manière structurée et argumentée. L'allocation des ressources est réaliste et prend en compte les capacités de l'organisation.
<p>C3 Identifier les risques de l'organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - en réalisant une collecte de données et des entretiens - en réalisant une analyse de l'ensemble des risques identifiés - en les intégrant dans un registre des risques pour les partager avec les parties prenantes internes et/ou externes <p>afin de constituer un univers des risques sous forme de matrice</p>	<p>M2.1 Etude de cas</p> <p>Sur la base des données d'un cas, le candidat identifie, analyse et évalue les risques du groupe donné et les consolide sous la forme d'un univers des risques.</p> <p>Le candidat propose une cartographie des risques et rédige un plan d'action pour la gestion des risques identifiés.</p>	<p>M2.1 Le candidat justifie le choix de son risque majeur en développant son analyse, son évaluation, sa priorisation et en proposant les leviers à activer en fonction du risque identifié, ainsi que le propriétaire de risque qui serait le plus à même de coordonner le plan d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La cartographie des risques présentée est synthétique et permet de comparer des risques de toutes les catégories, des risques de tout type (ressources humaines, financiers, opérationnels...) sont identifiés et hiérarchisés. Les causes et les effets des risques sont différenciés. - Un classement des risques par catégories est présenté. La nature et le niveau des impacts des risques potentiels sont précisés. - Les résultats de la politique de gestion des risques sont argumentés et adaptés par rapport aux éléments de contexte identifiés préalablement (profil de risque de l'organisation...). Un plan de gestion des risques est réalisé, en faisant le lien avec les enjeux stratégiques et ses processus.

<p>C4 Evaluer et prioriser les risques, en utilisant différentes échelles d'évaluation, afin d'éclairer les instances dirigeantes dans leur choix des risques majeurs</p>	<p>M2.2 Etude de cas Sur la base des données d'un cas, le candidat élabore une échelle d'évaluation des impacts et la présente. Il utilise une matrice d'impact (une matrice de probabilité d'occurrence et une matrice de niveau de contrôle) pour évaluer les risques identifiés dans leur univers et les prioriser.</p>	<p>M2.2</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'échelle de cotation des risques, qualitative, quantitative ou mixte, est adaptée au contexte donné. - Les risques sont hiérarchisés en utilisant l'échelle élaborée. Les échelles sont appliquées de manière cohérente et compréhensible, avec des définitions claires des niveaux de gravité, de probabilité, et d'impact. Le processus de priorisation est transparent et justifiable, permettant aux parties prenantes de comprendre pourquoi certains risques sont considérés comme prioritaires. - Des scénarios de réalisation de risque sont réalisés. Ils sont soumis à validation aux parties prenantes et adaptés à leurs retours.
<p>C5 Définir les plans d'action à mettre en œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> - en prenant en compte l'intervention des experts internes, - en analysant et documentant les risques « standards » classés dans la cartographie selon le ration gravité / probabilité, <p>afin d'atténuer la criticité des risques pour l'organisation concernée et de construire un référentiel commun avec les directions opérationnelles et la direction générale autour des risques</p>	<p>M1 Mise en situation professionnelle A partir d'un cas réel ou fictif lié à une problématique de management des risques, le candidat est invité à intervenir devant un jury d'évaluation jouant le rôle de membres d'un comité exécutif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M1.3 le candidat présente une note relative aux risques standards et à leurs conséquences sur l'organisation, ainsi que des propositions de mesures de prévention. 	<p>M1.3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les informations et les recommandations des experts sont intégrées de manière appropriée et pertinente dans les plans d'action. - Tous les risques « standards » répertoriés dans la cartographie des risques sont analysés en tenant compte de leur gravité et de leur probabilité. Les risques sont documentés avec des détails précis sur leur nature, leur impact potentiel et les circonstances pouvant les aggraver. - L'analyse prend en compte les sinistres passés et les retours d'expérience internes et externes à l'organisation. - Pour le traitement des risques qui le nécessitent, les ressources humaines, technologiques et financières et le planning de mise en œuvre sont prévus. - Le suivi de la mise en œuvre des mesures de prévention est structuré : un processus de suivi et d'évaluation continue est en place pour vérifier l'efficacité des plans

		d'action et apporter des ajustements si nécessaire.
<p>C6 Analyser les risques « spécifiques »,</p> <ul style="list-style-type: none"> - en coordonnant les travaux des experts - et en leur permettant l'accès aux ressources nécessaires <p>afin de construire des pistes de réduction des risques tel que la gestion de crise et/ou le plan de continuité d'activité.</p>	<p>M3 Etude de cas</p> <p>Le candidat se base sur un projet réalisé en groupe. Il doit soumettre individuellement une solution pour gérer le risque assurable identifié. Il est aussi attendu l'identification d'un risque non assurable. Chaque solution présentée devra être argumentée au regard des informations contenues dans le cas.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1er cas - A partir d'une étude de cas présentant les états financiers d'une organisation, le candidat estime : <ul style="list-style-type: none"> - les niveaux acceptables de franchise, de rétention, - les capacités nécessaires à la couverture des risques, - les capacités d'autofinancement ou systèmes alternatifs pour l'entreprise. ▪ 2nd cas : A partir d'une étude de cas, le candidat se questionne sur l'opportunité d'impliquer sa captive de réassurance (en plus du risque 	<p>M3 (évaluant 6)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les experts utiles à l'analyse sont identifiés et associés. Chaque expert comprend clairement son rôle, ses responsabilités et les attentes relatives à sa contribution, les travaux des experts sont coordonnés, avec des échanges d'informations fluides et une bonne gestion des délais. Les ressources (données, outils, personnel) nécessaires pour l'analyse des risques spécifiques sont clairement identifiées et mises à disposition des experts. - L'analyse des risques spécifiques est détaillée, prenant en compte les différents aspects et dimensions de chaque risque. Les conclusions de l'analyse sont basées sur des données actualisées, fiables et pertinentes. Les hypothèses formulées et les méthodologies employées pour l'analyse sont clairement justifiées et adaptées à la nature des risques spécifiques. - Les modalités de réduction des risques sont planifiées et présentées. Les solutions proposées incluent des stratégies claires pour la gestion de crise et/ou le plan de continuité d'activité, adaptées aux besoins de l'organisation. Chaque piste de réduction des risques est évaluée en termes d'efficacité potentielle pour diminuer la criticité des risques spécifiques. - La présentation est claire et adaptée aux problématiques de l'organisation. Les résultats de l'analyse et les recommandations sont présentés de manière claire et concise, facilitant la compréhension par toutes les parties prenantes. - Les arguments présentés sont argumentés, les objections sont levées, les recommandations contribuent à une prise de décision éclairée conduisant à des actions concrètes pour la réduction des risques.

<p>C7 Etablir une stratégie de financement des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> - En tenant compte des niveaux de rétention, de transfert et du coût du risque potentiel, - en recensant les solutions de financement des risques, <p>afin d'atteindre l'exposition aux risques souhaités.</p>	<p>du programme Dommage déjà « captivé ») avant la prise de décision de la direction car l'entreprise a subi l'année précédente une très forte augmentation de la prime de son programme d'assurance de responsabilité Civile qui couvre plusieurs filiales dans plusieurs pays.</p>	<p>M3 (évaluant C7)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La stratégie de financement proposée est pertinente par rapport aux niveaux de rétention, de transfert et du coût du risque potentiel. Le candidat identifie clairement les niveaux de risque que l'organisation peut absorber sans compromettre sa stabilité financière. Les options de transfert de risque (assurance, réassurance, partenariats) sont analysées de manière exhaustive, avec une évaluation précise de leur pertinence et de leur coût. Le candidat réalise une estimation précise des coûts associés aux différents risques, y compris les coûts directs et indirects, en tenant compte des différents scénarios de risque. - La coordination entre le transfert des risques et la rétention s'inscrit dans une vision financière globale. Il démontre également que les choix de financement des risques sont pertinents par rapport à l'analyse des risques, à l'appétit aux risques et à la capacité financière de l'organisation. Les solutions de financement identifiées sont évaluées de manière comparative, en tenant compte de critères tels que le coût, la flexibilité, la couverture et l'alignement avec la stratégie de l'organisation. - Le candidat effectue une analyse détaillée des capacités d'autofinancement de l'entreprise, incluant la liquidité disponible, les réserves financières, les flux de trésorerie prévisionnels et les marges de manœuvre budgétaires. Les systèmes alternatifs de financement (assurance captive, fonds de réserve, partenariats financiers, obligations catastrophes, etc.) sont identifiés et analysés de manière approfondie, en tenant compte de leur faisabilité, des coûts associés et des avantages potentiels pour l'entreprise. - Le candidat évalue la capacité financière de la captive de réassurance à prendre en charge des risques supplémentaires, en tenant compte de sa solvabilité, de ses réserves financières et de ses engagements actuels. Le candidat réalise des
---	--	--

		scénarios de stress et des simulations financières pour évaluer l'impact de l'implication de la captive sur la stabilité financière de l'organisation et la résilience face à des sinistres majeurs ou multiples.
<p>C8 Construire la politique de continuité d'activité,</p> <ul style="list-style-type: none"> - en identifiant les missions et les productions clés, - et en définissant une procédure de continuité d'activité ainsi que des protocoles d'urgence et de gestion de crise adaptés, <p>pour permettre d'assurer la pérennité de l'organisation et une continuité des activités prioritaires dans un environnement où toutes les ressources ne sont pas disponibles.</p>	<p>M4 Etude de cas</p> <p>L'étude de cas porte sur la définition d'un plan de continuité d'activité. Le candidat utilise comme supports les caractéristiques du profil de l'organisation (secteur d'activité et contexte réglementaire, dimension internationale ou non, produit ou service, parties prenantes).</p>	<p>M4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les ressources clés sont identifiées de manière exhaustive toutes les missions critiques pour la pérennité de l'organisation, en tenant compte de leur impact sur les objectifs stratégiques de l'entreprise. - Les activités prioritaires sont identifiées Les productions clés, qui doivent être maintenues en cas de perturbation, sont identifiées de manière pertinente, en considérant leur importance pour les opérations continues et la satisfaction des parties prenantes. - Des hypothèses de solutions alternatives sont proposées. Les procédures mises en place pour assurer la continuité d'activité sont claires, précises, et faciles à suivre par les employés concernés, elles définissent comment utiliser les ressources disponibles de manière optimale pour maintenir les opérations critiques. Les protocoles d'urgence et de gestion de crise sont appropriés et incluent des instructions détaillées pour les actions à entreprendre en fonction des différents types de perturbations.
<p>C9 Animer le dispositif de crise</p> <ul style="list-style-type: none"> - En contribuant à la définition, la mise en place et la communication relatives à l'organisation et aux outils de prévention et de gestion de crise - En mobilisant les acteurs et en 	<p>M5 Etude de cas comprenant un jeu de rôles</p> <p>L'étude de cas porte sur la définition d'un dispositif de gestion de crise, la détermination de seuils d'alerte et le processus de crise au fonctionnement dégradé et au retour à la normale.</p>	<p>M5</p> <ul style="list-style-type: none"> - La structure organisationnelle de gestion de crise est définie, en identifiant les rôles et responsabilités clés de manière claire et appropriée .Les outils de prévention et de gestion de crise (procédures, checklists, protocoles de communication) sont développés et mis en place de manière proactive et en adéquation avec les besoins de l'organisation.

<p>coordonnant les travaux de la cellule de crise afin de suivre et gérer une crise.</p>	<p>A travers un jeu de rôles, le candidat est confronté à une crise (exemples : sinistre majeur dans une usine, rapatriement d'un produit défectueux, cyber attaque...). Le candidat utilise comme supports les caractéristiques du profil de l'organisation (secteur d'activité et contexte réglementaire, dimension internationale ou non, produit ou service, parties prenantes). Par son animation, il contribue à la gestion des réactions des différentes fonctions de l'organisation, la communication interne et externe de l'organisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les procédures de l'organisation du dispositif de gestion de crise sont suivies, malgré un contexte de crise. Le candidat coordonne de manière efficace les actions de la cellule de crise, en assurant une répartition claire des tâches et une communication fluide entre les membres. Le rôle de chaque membre du dispositif de gestion de crise est défini et respecte l'organisation d'un dispositif de crise. - Le candidat réagit de manière proportionnée par rapport à une série d'événements. Le candidat réalise une évaluation continue de la situation de crise, en recueillant des informations à jour et en ajustant les stratégies et les actions en fonction de l'évolution des événements. - Les solutions proposées répondent aux problématiques de la crise, les outils de gestion de crise sont utilisés de manière optimale pour soutenir la prise de décision rapide et informée. - Les messages à communiquer sont définis en fonction des objectifs et des parties prenantes, les messages sont cohérents, précis et adaptés au contexte, contribuant à maintenir la confiance et à gérer la réputation de l'organisation pendant la crise.
<p>C1-C9</p>	<p>M6 Cas pratique Le candidat complète un questionnaire sous forme d'une succession de cas pratiques sur les thèmes risques financiers, outils de financement alternatif & programmes internationaux.</p>	<p>M6</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réponses du candidat montrent une compréhension approfondie des risques financiers spécifiques aux cas présentés. Les solutions proposées pour gérer ou mitiger ces risques sont pertinentes et bien justifiées. - Le candidat identifie correctement les différents outils de financement alternatif applicables dans les scénarios donnés. Les avantages et inconvénients de chaque outil choisi sont clairement expliqués et appropriés aux situations. - Le candidat démontre une capacité à intégrer des

	<p>M7 Cas pratique Le candidat complète un questionnaire sous forme d'une succession de cas pratiques sur l'importance des risques numérique et cybersécurité et les actions à mener pour réduire le niveau de risque de l'organisation.</p> <p>M8 Mémoire professionnel Le candidat rédige et soutient un mémoire professionnel. Le mémoire constitue l'occasion d'allier la pratique et les connaissances théoriques, et d'en présenter une synthèse personnelle devant des professionnels du management des risques. Le mémoire est un travail de recherche et de réflexion personnelle sur une problématique de management des risques. Il engendre donc une prise de position sur la démarche, l'analyse, les actions engagées ou envisagées.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La problématique du mémoire est un questionnement qui se pose ou pourrait se poser dans l'entreprise / dans une organisation, dans un domaine du Risk Management. 	<p>programmes internationaux dans la gestion des risques. Les réponses reflètent une compréhension des implications légales et stratégiques des programmes internationaux sur la gestion des risques.</p> <p>M7</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réponses montrent une analyse détaillée des risques numériques présents dans les cas pratiques. Le candidat identifie correctement les sources potentielles de risques numériques et leur impact possible sur l'organisation. - Le candidat propose des stratégies efficaces et réalistes pour réduire les risques de cybersécurité. Les solutions proposées sont basées sur des pratiques récentes et reconnues dans le domaine de la cybersécurité. <p>M8</p> <ul style="list-style-type: none"> - La problématique est clairement définie, spécifique et pertinente par rapport aux risques managés. Le candidat démontre une compréhension profonde du contexte spécifique de l'organisation traitée. - Le mémoire illustre une synthèse efficace des connaissances théoriques et des observations pratiques. Le candidat montre comment ces connaissances peuvent être appliquées pour résoudre des problèmes concrets dans le domaine du management des risques. - L'analyse est bien fondée, logique et montre une profonde réflexion. Les recommandations sont claires, justifiées et démontrent une vision stratégique pour la gestion des risques. - Le mémoire est bien structuré, avec des arguments clairs et une bonne qualité rédactionnelle. La défense du mémoire est convaincante, avec des réponses bien argumentées aux questions des examinateurs.
--	---	--

	<p>- La problématique est élaborée à partir de données, de faits concrets, de circonstances spécifiques vécues ou collectées dans l'entreprise ou une organisation. Le mémoire ne se limite pas à formuler des constats.</p>	
--	--	--